

Paris, le 10 avril 2018

Souffrance des soignants : l'Ordre formule des propositions concrètes à l'occasion d'un débat

Chaque semaine ou presque, l'actualité fait état de drames touchant des professionnels de santé, dont la souffrance s'exprime de plus en plus.

Dans ce contexte, l'Ordre a organisé, ce mardi 10 avril, de 9 à 11 heures, un débat intitulé : « *Quelle solidarité pour les soignants ?* » Les échanges ont notamment porté sur la souffrance croissante du corps médical et sur les enjeux de santé publique qu'elle soulève.

Ces discussions se sont inscrites dans une réflexion menée de longue date par l'ensemble des professionnels de santé. [La dernière édition du rapport du CNOM](#) sur la santé des médecins, diffusée à cette occasion, ainsi que l'[enquête des syndicats d'étudiants en médecine, d'internes et de jeunes médecins](#) sur la santé mentale des jeunes médecins et des internes, publiée en juin 2017, ont notamment permis de mettre en relief le mal-être des soignants.

Six intervenants d'horizons différents – tous reconnus pour leur expertise dans le domaine médical – ont partagé leur analyse pendant plus de deux heures, avant d'échanger avec le public. Etaient présents :

- Rachel BOCHER, Présidente de L'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH)
- Jean Baptiste BONNET, Président de l'InterSyndicale nationale des internes (ISNI)
- Patrick CHAMBOREDON, Président de l'Ordre national des Infirmiers
- Eric GALAM, professeur des universités à l'UFR Paris VII, responsable du DIU « Soigner les soignants »
- Donata MARRA, psychiatre, spécialisée dans les risques psychosociaux chez les étudiants en médecine à Paris VI, et chargée de mission interministérielle par Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, et Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Nicolas REVEL, Directeur Général de la CNAMTS

www.conseil-national.medecin.fr

 [@ordre_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

Contact presse

Charles Van den Boogaerde
06 30 10 85 57

L'Ordre des médecins, par la voix du Président Patrick Bouet et du Dr Jacques Morali, Président de la commission d'entraide du CNOM, a formulé des propositions concrètes en faveur d'une prise en charge globale des difficultés des soignants, à travers des actions de prévention mais aussi de dépistage et de suivi des professionnels en difficulté. Le numéro vert d'écoute et d'assistance aux médecins et internes en difficulté **(0800 800 854)**, accessible gratuitement 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ; la création d'un réseau d'Unités de soins pour les soignants prenant en charge tous les médecins en souffrance ; et le partenariat signé par le CNOM avec la CARMF et le CNG pour mettre en œuvre un programme élargi d'entraide médico-psycho-sociale aux médecins en difficulté quel que soit leur mode d'exercice en sont des premières traductions concrètes.

« Le désarroi du corps médical face aux réalités de l'exercice quotidien n'est pas nouveau, alerte le Président Patrick Bouet. Cette souffrance a aujourd'hui atteint un point de non-retour. C'est pourquoi j'appelle les pouvoirs publics à apporter des réponses fortes. Les professionnels de santé doivent être enfin protégés. Leur garantir ce droit fondamental, c'est aussi œuvrer dans l'intérêt des patients. »